



MINISTÈRE DU TOURISME,
DE LA CULTURE ET DES ARTS
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Route de l'aéroport,
BP 2037, Cotonou –Bénin
Tél : +229 21 30 70 13
mtca.sp@gouv.bj

DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL



RAPPORT SUR L'ETAT DE CONSERVATION DU SITE DES PALAIS ROYAUX D'ABOMEY

SHOT ON S15 Pro
itel AI CAMERA

Janvier 2022

1. Résumé analytique du rapport

Le Site des palais royaux d'Abomey, bien du patrimoine mondial depuis 1985, est le témoignage physique et vivant d'une brillante civilisation développée en pays Adja-Fon par une douzaine de souverains. Hier ? centre de décision du royaume, centre d'élaboration des techniques artisanales et centre de dépôt des trésors du royaume, le site se présente à nous aujourd'hui sous la forme de deux (02) grands domaines compacts ceinturés par une zone tampon. Sa présence en plein cœur du paysage urbain d'Abomey et son environnement naturel ne sont pas sans nuisances pour sa conservation durable.

Face à cette situation, l'Etat partie du Bénin a récemment mis au point un ambitieux programme de conservation et de valorisation qui se développe à travers l'aménagement sur la cour des Amazones, d'une infrastructure muséale destinée à présenter les collections et trésors royaux liés à l'épopée des amazones et des rois du Danhomè, la réhabilitation de quatre (04) palais de fonction, l'aménagement d'une promenade patrimoniale sur l'ensemble du site, le soutien aux artisans d'art héritiers de traditions anciennes qui tirent leurs revenus de la fréquentation du site, etc. Ce programme comporte également la redéfinition d'une nouvelle gouvernance pour le site destinée à accroître ses moyens et à consolider sa gestion durable dans le temps. En vue de respecter la Valeur universelle exceptionnelle du bien par rapport à ces nouvelles interventions, l'Etat partie déploie actuellement un parfait dialogue avec l'UNESCO et n'a nullement lésiné sur les moyens quand il s'est agi de réaliser l'Etude d'impact patrimonial du projet recommandé par la Décision 44 COM 7B.79.

Parallèlement, si la gestion et la protection du bien se sont institutionnellement renforcées, il est aussi utile de noter la poursuite du renforcement de la ceinture de murailles autour du site, la mise en place de dispositifs de lutte contre l'empiètement du territoire du bien et contre les incendies et l'insalubrité ; la synergie d'actions des différentes parties prenantes locales et des partenaires internationaux facilite la mise en œuvre efficiente du Plan de gestion 2020-2024.

Le démarrage dès 2022 du programme de réhabilitation à grande échelle, avec ses composantes socioéconomique, scientifique et pédagogique, permettra de stabiliser l'état de conservation du bien, de renforcer son apport scientifique et culturel et d'impulser son économie patrimoniale.

